

SAISINE de la Direction Départementale de la Protection des Populations par l'intersyndicale

Envoyé : mardi 3 décembre 2013 14:42

À : DDPP-75 (DDPP)

Cc : Unsa CENTRALE (UNSA); Cgt CENTRALE (CGT); Cfdt CENTRALE (CFDT);

Objet : Saisine pour intervention relative aux désordres sanitaires constatés - restaurant administratif ministères sociaux 14, avenue Duquesne 75007 Paris

Importance : Haute



Ensemble, les secrétaires des C.H.S.C.T. des ministères chargés des affaires sociales, de la cohésion sociale, de la Santé, des Sports, de la Jeunesse, de l'Education populaire, de la vie associative et du Travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social sollicitent l'intervention de vos services en vue du rétablissement de l'hygiène, de la sécurité et des conditions travail pour les usagers et les personnels du restaurant administratif sis au 14, avenue Duquesne 75007 Paris.

Le restaurant administratif est installé dans les locaux du ministère. Il y est servi quotidiennement 1000 repas aux usagers, personnels et enfants de la crèche du ministère. Les prestations de restauration et de ménage relèvent actuellement d'un marché détenu par la société Eurest.

Cette demande fait suite à une lettre de saisine adressée au secrétaire général des ministères sociaux en date du 14 novembre 2013 auquel il a été expressément demandé de remédier à une invasion de souris, d'arrêter un convoyeur de plateaux et de réparer les fuites de canalisation en salle de plonge générées par une fontaine d'agrément extérieure.

Aucune mesure n'a été prise à ce jour alors qu'il en va de la santé des usagers, des enfants de la crèche et des personnels en poste.

A titre d'information, vous trouverez en pièce jointe, le courrier du 14 novembre adressé au secrétaire général des ministères sociaux qui décrit en détail la situation de l'hygiène, de la sécurité et les conditions de travail des personnels relevées le 6 novembre lors de la visite des membres des CHSCT en présence des services administratifs.

Dans l'attente d'une intervention de vos services.

Bien cordialement.

L'intersyndicale.